

1.00 crédits	12.0 h	Q2
--------------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b> Les enseignants sont avant tout des praticiens. L'objectif est d'enseigner la matière et de l'illustrer avec des jurisprudences récentes et variées. L'accent sera aussi mis sur le rôle qu'un expert judiciaire est amené à jouer en relations avec le droit des biens.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral suscitant l'interactivité. Examen des textes légaux.
Contenu	Ce module est donné en deux parties. La première partie porte sur la copropriété et est dispensée par Me Corinne MOSTIN (4 heures). La seconde partie englobe les autres chapitres organisés par le livre 3 (les biens, l'usufruit, les troubles de voisinage, les servitudes etc.).
Bibliographie	C. MOSTIN, Le syndic de copropriété, Kluwer, 2020 N. BERNARD et V. DEFRAITEUR, Précis de droit des biens, après la réforme de 2020, Anthemis, 2020.
Faculté ou entité en charge:	DRTB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat inter-universités en expertise judiciaire : spécialisation en expertise immobilière	EXIB2FC	2		